

# Communiqué de presse



## Les rubans du Patrimoine 2023

### La FFB Grand Paris Ile-de-France félicite la ville de Saint-Cloud pour son prix départemental

À Paris, le 14/12/2023 – Dans le cadre de la 29<sup>ème</sup> édition des rubans du Patrimoine, la ville de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) a reçu un prix départemental récompensant la restauration du décor peint du chœur de l'église Saint-Clodoald. La remise du prix aura lieu le mardi 19 décembre à 18 heures à la mairie de Saint-Cloud, 13 place Charles de Gaulle, en présence de Éric Berdoati, maire de Saint-Cloud et Porfirio Esteves, président de l'Union Départementale des Hauts-de-Seine.

Les décors peints du chœur de l'église Saint-Clodoald à Saint-Cloud, réalisés entre 1868 et 1875, sont représentatifs de la peinture religieuse et de la peinture architecturale polychrome du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1995, l'église Saint-Clodoald est inscrite au titre des Monuments historiques. Une réfection du clos-couvert du chœur a été entreprise afin de réparer des fuites provenant de la toiture et des vitraux et d'assurer les conditions satisfaisantes à la mise en œuvre de la restauration des décors. Les surfaces peintes ont ensuite été restaurées par vingt restauratrices : couche picturale, support, dorures... Ces travaux ont été entrepris en 2019 pour 1 an.

La restauration des décors peints par Duval Le Camus et Denuelle dans le chœur de l'église Saint-Clodoald s'inscrit dans une politique communale de valorisation de l'histoire locale et de conservation-restauration de son patrimoine bâti et de ses œuvres. La ville de Saint-Cloud poursuit son engagement par la future rénovation de la toiture de l'église Saint-Clodoald.

**Les rubans du Patrimoine est un concours valorisant des actions de réhabilitation qui participent à la vie économique française ainsi qu'à la transmission des savoir-faire des métiers du patrimoine.** Le concours est organisé dans le cadre d'un partenariat entre la Fédération Française du Bâtiment, l'Association des maires de France, la Fondation du patrimoine, la Fédération nationale des Caisses d'Epargne et le Groupement Français des Entreprises de Restauration de Monuments Historiques.

Pour décerner ce prix départemental, le jury régional des rubans du Patrimoine a pris en compte les critères suivants : l'intérêt et la valeur du patrimoine considéré, la cohérence esthétique et architecturale, les matériaux et l'organisation du chantier, la qualité de la mise en œuvre, les retombées de ces opérations d'un point de vue social, économique, culturel, environnemental et touristique, ainsi que l'audace de l'opération et la mobilisation populaire.



© Ville de Saint-Cloud - Gilles Plagnol

Suivez-nous sur les réseaux :



La Fédération Française du Bâtiment Grand Paris Ile-de-France est l'organisation professionnelle représentative des entreprises du Bâtiment de Paris et de la Petite Couronne. Elle rassemble 25 Chambres Syndicales, réunissant tous les corps de métiers du Bâtiment. En Île-de-France, le Bâtiment représente 119 400 entreprises et 390 260 actifs et réalise un chiffre d'affaires de plus de 39,6 milliards d'euros.